

# Traduction Juridique

Fiche métier  
atenao



Pour traduire un document juridique, il faut appréhender le sens profond d'un texte conçu dans une langue donnée, par référence à un système juridique déterminé, et le rendre dans une langue étrangère, de façon compréhensible par un lecteur qui raisonne sur la base d'un ordre juridique différent. On distingue traduction certifiée (assermentée) et traduction non certifiée.

## Traduction classique et traduction assermentée

### Traduction juridique non certifiée :

La traduction juridique non certifiée vaut pour tous les documents juridiques dont le texte source n'est pas considéré comme unique référence (la traduction devient la référence). Dans le cadre de contrats, la traduction non certifiée permet d'adapter le texte au vocabulaire et au Droit de chaque pays (on parle de localisation), ce qu'une traduction assermentée ne peut permettre.

### Traduction juridique assermentée :

La traduction assermentée a une valeur officielle car elle est revêtue du tampon de l'Expert Traducteur. Elle est seule reconnue par les tribunaux et autorités administratives. La traduction assermentée est littérale car elle doit être l'exacte réplique du texte source. Elle est valable dans le pays où elle a été certifiée et dans la plupart des pays étrangers pour une durée indéterminée.

## NOS CLIENTS

- Cabinets d'avocats
- Banques
- Compagnies d'assurance
- Etudes notariales
- Agences Immobilières
- Institutionnels
- Sociétés de bourse

## NOS TRADUCTIONS

- Contrats
- Statuts de sociétés,
- Rapports financiers,
- Actes authentiques,
- Compromis de vente
- Appels d'offres
- Jugements / Procès verbaux
- Brevets

## Profil Type de nos traducteurs techniques

Rebecca 40 ans: Traductrice / Interprète assermentée à la Cour d'Appel de Rennes. Langue maternelle (cible) : anglais – langues sources : français, espagnol. Diplôme National de Traducteur (ESIT), Diplômée "Legal Practice", College of Law of England & Wales, Londres. Expert en Droit & entreprise, Droit & travail, Droit & finance.

**Dans le cadre de projets volumineux, nous dédions à votre projet un pôle de plusieurs traducteurs.**

## Gatantie Qualité

- Traductions juridiques systématiquement réalisées en langue maternelle
- Traducteurs hautement qualifiés et expérimentés (min. 5 ans)
- Les meilleurs traducteurs juridiques dédiés à vos projets

## Méthodologie

1. Un chef de projets prend en charge le dossier, il analyse vos besoins et sera votre unique interlocuteur jusqu'à la validation finale.
2. Elaboration avec le client d'une réponse spécifique à la problématique, d'une procédure et du rétroplanning.
3. Sélection du ou des traducteur(s) en fonction du domaine d'application du document source.
4. Synthèse de la documentation client, création et validation du glossaire terminologique.
5. Lancement de la traduction et première révision.
6. Relecture par un second traducteur (en option).
7. Livraison de la traduction au format de votre choix.

**DEVIS EXPRESS**  
Votre devis de traduction en moins de 24h



4 rue Roux Alpheran  
13100 Aix-en-Provence - France  
Tél. : +33(0)4 42 93 34 29  
Fax : +33(0)4 88 04 92 70  
E-mail : contact@atenao.com  
Site web : www.atenao.com

